

d'investissements en commun entre ces deux parties. Les échanges entre éleveurs et abatteurs sont peu réguliers, leur réalisation dépendant de la qualité des lots de porcs échangés et des prix relatifs pratiqués par chacun des abatteurs. La dépendance commerciale entre acheteurs et vendeurs est donc faible en Allemagne. Le prix du porc en Allemagne est hétérogène et décentralisé et s'ajuste continuellement en fonction de l'offre locale de porcs et de ses débouchés. Le VEZG n'est établi que par des représentants des vendeurs de porcs et n'est pas appliqué uniformément par les abatteurs. L'influence de cette cotation de référence est donc plutôt modérée.

En Espagne et aux Etats-Unis, la dépendance commerciale entre acheteurs et vendeurs est similaire. Les outils d'abattage-découpe sont répartis de manière homogène sur les régions de production. Plusieurs alternatives s'offrent à un éleveur lorsqu'il souhaite vendre ses porcs. La dépendance géographique est alors plutôt faible. En revanche, l'importance de l'intégration et de la verticalisation dans ces deux pays rendent les acteurs dépendants entre eux sur le plan capitalistique. Enfin, la régularité des échanges commerciaux entre vendeurs et acheteurs est modérée en Espagne et aux Etats-Unis. Elle varie selon l'existence de contrats à modalités et durées variables (Etats-Unis), et selon l'existence d'accords historiques et de nature partenariale (Espagne).

Dans ces deux pays, les cotations qui servent de référence aux transactions sont considérées comme très représentatives. En Espagne, acheteurs et vendeurs contribuent à l'élaboration du prix au Mercolleida de manière égale, et ils représentent 40% de la production nationale. L'influence de ce prix d'orientation établi au marché de Lérida est considérée comme forte, les prix réellement appliqués lors des transactions suivant cette référence. Aux Etats-Unis, tout abattoir produisant plus de 100 000 porcs par an a l'obligation de déclarer chacune des transactions réalisées et les modalités de la vente sont rendues publiques de manière quotidienne ou hebdomadaire. Les contributeurs à l'établissement des références de prix sont donc très représentatifs du marché et ces cotations influencent les prix pratiqués puisqu'elles sont utilisées à posteriori dans les formules de prix des contrats commerciaux.

En France, certaines organisations de producteurs possèdent des liens capitalistiques avec l'aval (abattage, transformation), et ont mis en place des investissements communs tels que de nombreux cahiers des charges. Par ailleurs, il existe une certaine régularité dans les échanges entre producteurs et abatteurs qui peut se formaliser par des contrats ou non. La dépendance commerciale entre les vendeurs et acheteurs sur le marché du porc français est modérée et comparable à celle observée aux

Etats Unis ou en Espagne. La cotation de référence est élaborée au Marché du Porc Breton par des acteurs du secteur de la production et du secteur de l'abattage dont la représentativité en termes de segment de marché n'est pas complète. De plus, les volumes échangés au cadran ne représentent qu'une fraction minoritaire du marché breton et français. En revanche la cotation est largement suivie dans tous les autres modes de commercialisation.

Au Danemark, la situation quasi-monopolistique de Danish Crown renforce la dépendance commerciale entre acheteurs et vendeurs et la représentativité du prix de référence qu'elle propose. Le marché danois se rapproche fortement d'une organisation verticale intégrée où l'ensemble des modalités de vente sont définies de manière concertée sans mise en concurrence.

Au Québec, le marché s'approche aussi d'une organisation verticalisée. La loi de mise en marché des porcs définit une dépendance quasi-totale entre les acheteurs et vendeurs, et la cotation de base – utilisée pour chaque transaction – est négociée en amont avec l'ensemble des parties prenantes du secteur porcin québécois.

CONCLUSION

Les expériences étrangères montrent que les modes de fixation du prix du porc sont hétérogènes et en dépendance plus ou moins étroite avec l'organisation des filières et les modalités de commercialisation des porcs. Dans plusieurs pays, la verticalisation progressive des filières et le besoin de lissage de la volatilité ont conduit à la construction de mécanismes de fixation de prix originaux, centralisés (Québec, Danemark, Espagne) ou décentralisés (Etats-Unis), répondant à des objectifs propres de partage des profits, bien que non déconnectés des pouvoirs relatifs de négociation des acteurs.

En France, la verticalisation des filières opère aussi. La place de marché institutionnalisée par le Marché du Porc Breton est minoritaire à l'échelle nationale dans la commercialisation des porcs, mais continue d'être une référence de prix appliquée dans la quasi-totalité des transactions.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier les différents experts sollicités pour la réalisation de ce travail. Cette étude a été réalisée avec le soutien financier du Marché du Porc Breton.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Brodeur C., Montel B., Caffyn J.r, 2019. « Made-in-Canada » hog price. Groupe Agéco, Gira, Québec, 114 p.
- Antoine E., Marouby H., 2013. Fixer le prix du porc par contrat. Expériences à l'étranger, enseignements pour la France, Rapport d'étude. Ed. IFIP, Toulouse, 62 p.
- Antoine E., Dufлот, 2015. Le prix du porc perçu par les producteurs dans l'Union Européenne, Les Cahiers de l'Ifip, Vol 2 n°1, IFIP, Paris, 1-17
- IFIP-Institut du porc, 2019. Porc par les chiffres. La filière porcine en France, dans l'UE et le monde, Paris, 44 p.
- Le Page-Gouin J., 2014. Étude de l'interaction entre institutions et acteurs dans l'industrie porcine québécoise. Mémoire de maître en agroéconomie. Univ. Laval, Québec, 195 p.
- LégisQuébec, 2020. Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, Règlement sur la production et la mise en marché des porcs, chapitre M-35.1, a. 92, 98 et 100, Québec, 68 p.
- Ménard C., 2003. Economie néo-institutionnelle et politique de la concurrence les cas des formes organisationnelles hybrides. Economie rurale, N°277-278. 45-60
- Williamson O.-E., 1996 The Mechanisms of Governance. Oxford University Press, Oxford-New York, 429 p.